

Projet de modernisation de l'Enseignement Supérieur en soutien à l'Employabilité
(PromESSE/TN)

TERMES DE REFERENCE

Consultation N° 01/PAQ-Collabora/2021

Formation 1	Formation certifiante en Technologie laitière pour 6 membres du projet
Formation 2	Formation certifiante en Analyse sensorielle pour 6 membres du projet

1. CONTEXTE DE L'ACTION.....	2
2. OBJECTIFS DE LA MISSION.....	3
3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION.....	3
4. TACHES A REALISER.....	3
5. LIVRABLES	4
6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION.....	5
7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT.....	5
8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....	5
9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT.....	6
10. CONFLITS D'INTERET.....	7
11. CONFIDENTIALITE.....	7

1. CONTEXTE DE L'ACTION

En référence au Plan d'Action Stratégique de la Réforme de l'Enseignement Supérieur (2015- 2015) et en particulier à ses objectifs de soutenir une université innovante et entrepreneuriale, créatrice de la valeur et d'emplois qualifiés, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) s'est engagé dans une politique d'amélioration de l'écosystème de l'innovation et de renforcement de l'interfaçage, de l'interaction et de la synergie entre les acteurs institutionnels et les entreprises.

Dans ce contexte, le MESRS lance un nouveau programme pilote pour financer, dans le cadre de PromESSE, des projets collaboratifs au sein des technopoles selon le mécanisme compétitif du PAQ: le PAQ-Collabora (PAR&I-Tk).

Le présent TDR s'intègre dans le cadre du projet PAQ-collabora intitulé «Valorisation du lait de chamelle par la promotion d'une chaîne valeur basée sur un partenariat public-privé (PPP)» retenu par l'Institut des Régions Arides de Médenine (IRA).

Dans le cadre de ce projet, l'IRA invite, par la présente offre, les organismes, les bureaux spécialisés de formation et les personnes spécialisées, intéressés à manifester leur intérêt pour assurer les Formations de Formateurs en:

- **Technologie laitière**
- **Analyse sensorielle**

Les organismes, les bureaux spécialisés de formation et les personnes spécialisées intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur le site de l'IRA: www.ira.agrinet.tn, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées.

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique: amelsb8@gmail.com et trouver la version numérique des documents afférents à cet appel sur le site web (www.ira.agrinet.tn).

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie de poste, ou déposées directement au bureau d'ordre de l'Institut des Régions Arides de Médenine, Route El jorf, km22.5, 4119, Médenine, Tunisie, via un dossier séparé pour chaque formation, à l'adresse ci-dessous, et ce au plus tard le **11/05/2021** à 12 heures 00mn, heure locale, avec la mention suivante :

«Ne pas ouvrir Consultation N°01/PAQ-collabora/2021»

- Formation 1 en Technologie laitière
- Et/ou
- Formation 2 en Analyse sensorielle

*Institut des Régions Arides de Médenine, Route El jorf, km22.5, 4119,
Médenine, Tunisie*

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif général du projet est : « La montée en compétence dans les domaines demandés des chercheurs, des techniciens et des doctorants ».

2.1. Formation et certification en technologie du lait

Cette formation devra permettre de:

- Former et certifier six membres du projet en technologie du lait

Les détails sur le nombre des enseignants et les étudiants bénéficiaires des certifications ciblées sont résumés comme suit:

Formation et certification de 6 membres du projet en technologie laitière
6 Vouchers d'examen de certification

2.2. Formation et certification en analyse sensorielle

Cette formation devra permettre de:

- Former et certifier des enseignants-chercheurs, techniciens et doctorants membres du projet en analyse sensorielle

Les détails sur le nombre des enseignants et les étudiants bénéficiaires des certifications ciblées sont résumés comme suit:

Formation et certification de 6 membres du projet .

3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION

Les chercheurs, techniciens et étudiants membres du projet. En effet, les candidats suivront les formations et les certifications en technologie laitière et en analyse sensorielle. Ensuite, les enseignants certifiés vont transmettre aux étudiants, jeunes promoteurs et techniciens les connaissances acquises.

4. TACHES A REALISER

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, le consultant pour chaque formation aura à réaliser les tâches suivantes sous l'autorité de l'Institut des Régions Arides de Médenine et en collaboration avec l'équipe du projet PAQ-collabora.

- Elaborer un plan de mise en œuvre des formations ;
- Définir le profil de compétences des candidats à devenir formateurs selon les exigences du projet ;
- Organiser la mise en œuvre des activités de formation et certification programmées au profit des candidats comme suit:
- Formation et Certification en technologie laitière:
 - Assurer la Formation
 - Effectuer un test de positionnement

- Formation et Certification en analyse sensorielle:
 - o Assurer la formation
 - p Effectuer un test de positionnement,
- S'assurer de la qualité des formations programmées (programmes, supports, mise en œuvre) et présenter aux prestataires des formations, toute proposition de mesures correctives s'il y a lieu ;
- Evaluer l'atteinte des objectifs de formation et le degré de satisfaction des bénéficiaires par le biais de questionnaires auprès des membres formés ;
- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci dessus, transmis à l'IIRA et au Coordinateur du Projet PAQ-collabora, de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.

5. Livrables

- 1) Formation de 6 membres du projet PAQ-collabora en technologie laitière
- 2) Certification de 6 membres du projet en technologie laitière
- 3) Formation de 6 membres du projet en analyse sensorielle
- 4) Certification de 6 membres du projet en analyse sensorielle
- 5) Rapports d'avancement au terme de chaque action.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'Institut des Régions Arides de Médenine (IRA).

Une fois validés, tous les rapports seront remis au chef du projet à l'IRA en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à l'IIRA devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

La date de démarrage de la mission sera fixée dans les négociations avec le consultant sélectionné et ne doit pas dépasser **début du mois de juin 2021**.

Les formations auront lieu de préférence dans les locaux de l'Institut des Régions Arides ou du technopole du Sud, Médenine. Les frais d'hébergement et de déplacement des formateurs est à inclure dans l'offre financière. A la demande du chef du projet ou de l'établissement, des réunions de suivi peuvent être organisées.

7. QUALIFICATIONS ET PROFIL DU CONSULTANT

Peuvent participer à cette consultation les consultants (organismes de formation et de d'expertise) ayant :

- Une expérience professionnelle pertinente dans les domaines
- de la technologie laitière et de l'analyse sensorielle;
- Etre coach certifié ;

- Avoir participé à des actions et projets similaires ;
- Etre disponible pour délivrer les formations à Médenine.

8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Lettre de candidature
- Curriculum Vitae (CV) détaillé du consultant formateur;
- Expériences générales de l'organisme candidat avec les pièces justificatives;
- Références récentes (trois dernières années) et pertinentes en missions similaires, avec mention obligatoire des données suivantes: libellé des missions, période d'exécution, état de réalisation, ainsi que la part prise par le consultant en Homme/jour et en pourcentage de la rémunération (avec les pièces justificatives);
- Qualifications du consultant formateur en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives ;
- Le présent document des Termes de Références dûment signé et paraphé à chaque page.

9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection de consultant et en particulier celui de(s) expert(s) responsable(s) de la qualité de formation (personne(s) physique(s)) selon les directives de la Banque Mondiale.

La sélection du consultant est effectuée conformément aux procédures définies dans les directives « Sélection et Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale, Editions Janvier 2011, mises à jour en Juillet 2014».

Une commission de sélection (CS) des candidatures établira un classement des candidatures selon les critères suivants :

Barème de sélection des consultants

Critère (*)	Sous-critère (*)
Qualification générale du bureau d'études (30 points)	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'activités similaires > 0 et < 2 : moyen (10 pts)- Nombre d'activités similaires ≥ 2 et < 5 : Bon (20 pts)- Nombre d'activités similaires ≥ 5 : Excellent (30 pts)
Expériences pertinentes pour la mission (30 points)	<ul style="list-style-type: none">- Le nombre d'années d'expérience du bureau d'études dans les formations certifiantes (nbre_année) :<ul style="list-style-type: none">• $0 \leq \text{nbre_année} < 3$: (5 pts)• $3 \leq \text{nbre_année} < 5$: (10 pts)• $5 \leq \text{nbre_année} < 10$: (20 pts)• $\text{nbre_année} \geq 10$: (30 pts)
Qualifications du formateur (40 points)	A chaque critère vérifié par le formateur, on attribue 10 points : <ul style="list-style-type: none">- déjà certifié pour les certifications ciblées- avoir plus de 2 ans d'expérience- avoir un diplôme universitaire- avoir participé à des missions similaires
Total	100 points

(*) Seuls les éléments confirmés par des justificatifs fournis dans l'offre seront considérés

Un Procès Verbal de classement des consultants est rédigé au terme de la sélection par la CS qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

10. CONFLITS D'INTERET

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11. Confidentialité

L'expert retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

Chef du Projet

Le soumissionnaire